

DECISION DU PRESIDENT N°2023-111

Objet : Attribution d'une subvention de la part de l'European Institute of Innovation and Technology (EIT) Urban Mobility dans le cadre de l'expérimentation sur le partage de véhicules utilitaires légers électriques pour les professionnels

Le Président de la métropole du Grand Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5219-1,

Vu le décret n°2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

Vu l'élection du Président de la métropole du Grand Paris du 9 juillet 2020,

Vu la délibération CM2018/06/28/02 adoptant le Pacte pour une logistique métropolitaine,

Vu la délibération CM2020/05/15/04 portant adoption d'un plan de relance de la Métropole du Grand Paris afin de mobiliser les entreprises et acteurs du transport de marchandises pour la mise en œuvre d'un plan commun de diminution drastique des émissions de polluants atmosphériques,

Vu la délibération CM2023/03/22/17-02 portant délégation d'attributions du Conseil de la métropole du Grand Paris au Président pour prendre des décisions dans des domaines limitativement énumérés parmi lesquels « *solliciter toutes subventions, en fonctionnement ou en investissement, pour des opérations métropolitaines et conclure les conventions de financement afférentes* »,

Vu l'arrêté du président n°AP2023-47 portant délégation de signature donnée à Monsieur Paul Mourier, directeur général des services de la Métropole du Grand Paris,

Vu la délibération CM2022/02/15/08 portant adoption de l'Acte 2 du Pacte pour une logistique métropolitaine,

Vu la délibération CM2022/10/21/30 portant sur la participation de la Métropole au projet européen « TACTIC »,

Vu le projet de convention de soutien financier relative à l'accord de partenariat et de subvention, visant à formaliser la relation entre la Métropole du Grand Paris et l'European Institute of Innovation and Technology (EIT) Urban Mobility en vue de solliciter une subvention dans le cadre du projet TACTIC ci-annexé,

Considérant que le véhicule utilitaire partagé peut répondre aux problématiques de changement de motorisation du véhicule en vue de l'arrivée de la ZFE métropolitaine,

Considérant l'intérêt pour la Métropole du Grand Paris de déployer sur les communes métropolitaines des expérimentations de solutions de logistique urbaine innovantes dans le cadre de l'axe 2 de son Pacte pour une logistique métropolitaine,

Considérant l'intérêt pour la Métropole de bénéficier de subventions pour la réalisation des actions menées dans le cadre du Pacte pour une logistique métropolitaine,

Considérant que le projet TACTIC est un projet européen innovant portant sur le partage de véhicules utilitaires électriques et de vélos-cargo électriques à destination des professionnels, qui a pour objectif d'expérimenter en milieu urbain une solution permettant aux commerçants, artisans, de louer un véhicule électrique - compatible avec les restrictions de la ZFE-m - pour leurs usages professionnels,

Considérant que pour ce faire, la Métropole entend conclure un partenariat avec l'European Institute of Innovation and Technology (EIT) Urban Mobility en vue de bénéficier d'une subvention permettant l'expérimentation sur les véhicules utilitaires électriques partagés,

DECIDE

Accusé de réception en préfecture
075-200054781-20230901-D2023-111-AI
Date de télétransmission : 23/04/2024
Date de réception préfecture : 23/04/2024

Article 1er : D'approuver la convention de soutien financier relative à l'accord de partenariat avec l'European Institute of Innovation and Technology (EIT) Urban Mobility.

Article 2 : De solliciter une subvention d'un montant maximal de 40 000 euros pour le financement de l'expérimentation européenne sur deux communes métropolitaines, à savoir notamment la coordination du projet, les actions de communication auprès des commerçants et artisans, ainsi que les évaluations du projet.

Article 3 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de la région d'Ile-de-France
- Monsieur le Trésorier
- L'intéressé, l'European Institute of Innovation and Technology (EIT) Urban Mobility

Fait à Paris, le

01 SEP. 2023

Pour le Président et par délégation,



Paul MOURIER
Directeur général des services